



## OPTIMISTE

Optimiste et plus que jamais orienté vers l'avenir : voilà l'état d'esprit de l'ensemble du Conseil Municipal.

Cette épidémie à laquelle personne n'était préparé s'efface tranquillement et, ce brouillard dissipé, nos projets apparaissent de plus en plus clairement.

Depuis le début de mandat nous n'avons pas ménagé nos efforts, même si les résultats ne sont pas encore visibles. Il faut dire que ce sont des travaux d'envergure pour la commune et ses habitants et que les démarches que ces ambitions nécessitent, demandent du temps : celui de la réflexion, celui des rencontres avec les acteurs et partenaires locaux.

La Haute-Saintonge se développe sous l'impulsion d'une Communauté des Communes active et volontaire, parfois même visionnaire. Je souhaite intégrer complètement Nieul au développement de ce beau territoire et veiller à ce qu'il ne reste pas en retrait des projets d'avenir.

Aujourd'hui, les projets communaux s'affinent : le réaménagement du stade de foot en stade multisports, la réflexion sur l'ouverture d'un commerce multiservices qui a avancé en collaboration avec la SEMDAS, tout comme la volonté d'aménager l'Église qui a été travaillée avec la collaboration d'un jeune architecte. Le chemin est encore long, mais ma volonté n'a pas faibli et la participation active du conseil non plus. Ces projets se feront avec les premiers concernés : vous !

Ainsi, il me tient à cœur d'organiser régulièrement des séances de débat public afin de présenter et discuter avec vous de ce futur proche lors des étapes fondamentales.

Le dynamisme de Nieul est également lié à la dynamique forte insufflée par les associations. Hormis l'énergie sans faille des associations telles que les Reinettes ou les Aînés ruraux, on notera un renouvellement quasi complet du comité des fêtes bien décidé à réactiver l'association, tout comme la création d'une association de gymnastique qui a d'ores et déjà un nombre d'adhérents au-delà des prévisions !

Nieul est une commune vivante, le meilleur est à venir, ce sera grâce et avec ses habitants. J'ai souhaité que la fin d'année tranche avec la précédente et qu'elle se passe dans un esprit festif, pour accueillir 2022 comme il se doit. La place de l'Église sera décorée, embellie le temps des fêtes et la participation de tous les volontaires est bienvenue !

Rédacteur en chef : Christophe PAVIE - Rédaction : Thierry Martini, Jean-François Martinière, Marc Mesure

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

## Séance du 04 août 2021

### Prix du repas à la cantine scolaire

Le prix du repas à la cantine reste inchangé malgré le coût des matières premières toujours plus élevé. Il est maintenu à 2.20 euros. Les mêmes tarifs sont appliqués à Guitinières.

### Virement de crédit

Suite à un décès, l'urne utilisée n'a jamais été réglée par l'entreprise funéraire (fermeture de l'entreprise). C'est un titre en non valeur à la charge de la commune. Une délibération du conseil municipal est nécessaire pour faire un virement de crédit d'un poste à un autre.

### Demande de subvention auprès de la FFF

FFF : Fédération Française de Football  
La demande de subvention demandée au Département a été acceptée, il participera à hauteur de 25% de la facture pour la réfection du terrain des sports. Une autre subvention est possible auprès de la Fédération Française de Football (F.F.F.). Le conseil municipal autorise M. le Maire à faire le dossier

### Questions Diverses

☞ *De nombreuses pannes de réseau ont été détectées à Nieul, des plaintes ont été déposées en mairie. M. le Maire est intervenu auprès de Orange (opérateur historique) pour qu'une solution soit trouvée le plus rapidement possible.*

*Suivant les techniciens des télécommunications, il semblerait que les pannes soient dues à un câble défectueux entre le central de Saint Hilaire et Nieul.*

Orange devrait intervenir le 23 août.

☞ *La présidente de l'ACCA demande à ce que la salle des associations soit moins encombrées. Des solutions de rangement sont à l'étude, notamment par la pose d'étagères supplémentaires.*

☞ *Stérilisation des chats*

*M. le Maire rappelle à tous que les chats doivent être obligatoirement identifiés en cas de vente ou de donation.*

☞ *Marquages de tombes abandonnées au cimetière*

*Lors d'un repérage dans le cimetière, il apparaît que plusieurs tombes sont mal entretenues pour certaines et très certainement abandonnées pour d'autres.*

*Une pancarte sera prochainement posées sur quelques unes. Si durant les trois ans, la mairie n'a pas reçu de renseignements sur ces tombes, la municipalité pourra récupérer ces concessions et les remettre en vente.*

*Séance levée à 20h30*

## Séance du 8 Septembre

### Aménagement intérieur de l'église

La séance commence par la présentation du projet de rénovation de l'église Saint Séverin par un étudiant en architecture, Mr Ilan Piotelat.

Projet qui intéresse la commune, il est axé, essentiellement, sur la rénovation de la nef. Les autres parties de l'église resteraient dédiées à la pratique du culte uniquement.

Cette étude est très aboutie et peut apporter des idées en vue de la rénovation future de l'église, ce qui implique un budget et des travaux conséquents.

### Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

C'est un plan qui a pour objectif d'organiser les actions à mener lorsque la commune sera confrontée à un événement grave et/ou dangereux avec des risques majeurs pour la population.

Pour les secours, la commune sera divisé en quatre secteurs (Nord, Sud, Est et Ouest)

Les établissements dits « sensibles » de la commune sont répertoriés avec leurs numéros de téléphone (Apic, École, Station d'épuration ou encore la Coopérative agricole).

Une liste de la population, fragilisée et à risques, doit être établie. Le recueil des données se fera tout d'abord par l'envoi d'un courrier. Les personnes seront, alors, libres de s'inscrire ou pas sur cette liste

L'information d'un événement, comportant des risques, émane de divers groupes (système de vigilance, préfet, gendarmerie, pompiers, police etc...).

L'activation du plan d'alerte sera faite à la population par véhicule muni d'un mégaphone qui sillonnera chaque zone.

Reste à définir les personnes « contact » dans chaque zone, recenser les lieux pouvant accueillir les personnes en fonction de leurs capacités (numérique). Aussi rechercher des personnes ayant des compétences particulières dans quelques domaines que ce soient, comme le médical ou les langues étrangères etc...

*Un organigramme vous sera distribué prochainement.*

### Sécurisation des Puits

Morgan demandera prochainement des devis auprès de professionnels en métallurgie pour la création de grille pour les sceller au dessus des puits et ainsi les sécuriser.

### Commission Noël

La commission Noël recrute toutes personnes intéressées pour rejoindre Mmes Charron, Palmier, Drillaud, Paître, Favreau pour la décoration du bourg et de l'église pour la période de fin d'année. Elle se réuniront le 14 septembre à 18h30.

### Sécurisation routière Avenue du Tarnac

Les coussins berlinois (ralentisseurs) Avenue du Tarnac ont été retirés, il faut trouver une solution pour sécuriser cette avenue en terme de respect de la vitesse autorisée.

Plusieurs dispositifs sont à l'étude en relation avec le référent du syndicat de la voirie.

Mr le Maire demande aux membres du conseil de réfléchir à la sécurisation du bourg et en rediscuter lors du prochain conseil

### Distribution de la Gazette

Lors de chaque réunion de conseil précédant immédiatement la parution de la gazette, il sera défini la question de sa distribution.

### Questions Diverses

➤ *Sujets à développer dans la prochaine gazette :*

*Commission de Noël, demande de bonnes volontés pour participer à la décoration de la commune, Article sur l'école.*



► L'accès au « tout à l'égout » étant très couteux, un assainissement individuel a été adopté pour le terrain. Ces travaux rentrent dans le cadre du réaménagement global du site **du terrain multi activités**. Chacun doit réfléchir à ce qu'il souhaiterait pour ce nouvel aménagement.

Une réunion publique pourra être ensuite organisée pour la présentation globale du projet.

► Après la chute d'une branche du marronnier, impasse du Lavoisier, l'entreprise « Horizon Arboré » a fait une analyse précise de l'arbre et des branches avec évaluation des risques.

Deux propositions, 1900 euros pour un haubanage complet. L'autre offre portait sur un haubanage partiel (axe penchant au niveau du bâti) à 660 euros.

Le choix du haubanage partiel a été retenu à l'unanimité.

► Brigitte et Thierry sont chargés de répertorier les tombes à l'abandon, d'en choisir cinq afin d'y apposer une pancarte.

► Mr le Maire propose la végétalisation de la cour l'école. Il demande des idées aux membres du conseil qui seront débattues lors d'une prochaine réunion.

► **Autres Sujets évoqués:**

∞ Un nid de frelons situé dans une cloison de l'appentis au stade. Des solutions sont envisagées pour le détruire.

∞ Pose d'une poubelle au terrain de pétanque (Irène fait remarquer qu'il en existe déjà une située au coin de la salle des associations). A réfléchir en fonction du coût.

∞ Ouverture de l'église par les deux portes afin de créer un courant d'air en vue d'assécher les murs. Ce sera fait les dimanches du marché au légumes.

∞ Rangement du matériel de gymnastique dans la salle des fêtes ainsi que des casiers pour l'école, la garderie et l'harmonie cantonale sont à l'étude.

∞ Nettoyage de la salle des fêtes. Il faudra envisager un contrat pour une personne de la commune ainsi que l'achat de matériel performant et mise en place d'un protocole de nettoyage. Cette question sera débattue lors de la prochaine réunion.

Séance levée à 21h15

## Séance du 6 Octobre

### Virement de crédit

Le rachat d'une cellule de froid n'était pas prévue au budget, un virement de crédit est nécessaire. Cette somme passe du fonctionnement vers l'investissement.

Le conseil approuve à l'unanimité

### Subvention voirie, vote d'un changement d'intitulé

Si la commune veut accéder à une subvention pour la voirie, elle doit prendre une délibération visant à modifier l'intitulé de sa demande. Le conseil approuve.

### Courrier aux associations

Afin de préparer le budget plus tôt et d'attribuer une subvention à chaque association qui en a besoin, la mairie demande à celles-ci de lui envoyer une demande de subventions accompagnée de divers documents comptables (compte de résultat et budget prévisionnel).

### Logement communal

Changement de locataires au 7 place de la Poste, pour le 1er Novembre 2021

### Projet au stade - recueil des idées avant réunion publique

Lors du conseil municipal précédent, Mr le Maire avait demandé à chacun de réfléchir à l'aménagement de ce terrain.

Plusieurs idées en ressortent :

Espace jeux pour les enfants, Mini golf, création de gradins, réfection et mise aux normes des vestiaires, redressement et consolidation des poteaux, changement de l'éclairage

Une réunion publique sera programmée prochainement, aussi, Mr le Maire demande à chaque citoyen de réfléchir afin d'émettre leur souhait durant cette entrevue.

### Projet Multi Service

Créée à l'initiative du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, la SEMDAS (Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge) est un outil pour l'aménagement du territoire. Elle accompagne les entreprises et les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets d'aménagement et de construction.

C'est donc naturellement que la commune a fait appel à cette société afin de faire une étude sur l'implantation d'un espace multi service à Nieul le Virouil.

Après une longue attente, elle nous présente le projet dans sa globalité, il s'agit d'un bâtiment (surface restant à définir) avec un parking, une terrasse et un espace de stockage à implanter sur un terrain.

Mr le Maire expose les résultats de cette étude. Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à poursuivre la faisabilité du projet.

### Sécurisation routière du bourg

Une réunion est prévue avec le référent du syndicat de la voirie et la commune le 12 octobre afin d'étudier les divers projets visant à faire ralentir les automobilistes durant la traversée du bourg.

### Déplacement des bacs à ordures ménagère

Afin d'améliorer la salubrité dans le bourg (odeurs, insectes et indésirables), les bacs seraient déplacés à coté des bornes à verre, routes des frênes. L'agrandissement du parking existant et la mise en place d'une vidéo surveillance serait les travaux à réaliser pour que ce projet aboutisse.

### Commission Noël

La commission expose à l'ensemble du conseil ses projets de décoration du bourg et de la place de l'église à l'occasion des fêtes de fin d'année. La commission recrute toutes les bonnes volontés et des bras pour les aider dans leur entreprise. Il y a de nombreuses personnes qui ont répondu présente.

### Questions Diverses

► **Repas des anciens**, l'organisation sera faite avec L'Apic.

► **Commission Cantine** : réunion le 21 octobre à 17h

► **Commission cimetière**: rendez vous avec la CAUE le 22 octobre pour l'aménagement du nouveau cimetière.

► **Aménagement de la Salle des associations** : proposition de la pose d'un lave-mains dans les toilettes.

► **Proposition d'achat et d'installation d'un panneau d'affichage** près de la salle des fêtes pour les annonces d'associations.

► **Recrutement d'une personne** pour le ménage de la salle des fêtes, modalités à la mairie au 05 46 48 19 63

Séance levée à 22h30

# Infos Mairie



## Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Il ne s'agit pas d'alarmer mais d'informer la population de la **création** d'un **Plan Communal de Sauvegarde** afin de faire face, le plus efficacement possible, à un événement imprévu lié aux aléas climatiques ou tout autre problème touchant la commune. Il émane de la Sécurité Civile, mais il est placé sous l'autorité du maire (officier de Police) sur le territoire de sa commune.

En fait, le PCS est un moyen de recenser toutes les ressources, autant matérielles, intellectuelles et humaines, dont la commune aurait besoin pour faire face à une catastrophe quelle qu'elle soit.

Recenser aussi les risques et vulnérabilités auxquelles nous pourrions être confrontés.

Nieul est une commune rurale ne possédant pas d'industries à proprement parler, certains risques pourraient être générés par la coopérative Agricole comme l'incendie dans un des silos (2007) ou peut être la station d'épuration (risque de pollution), à noter aussi que la commune est traversée par la rivière Tarnac qui occasionne parfois de faibles inondations.

Le PCS a pour but de planifier au mieux les actions de ces moyens (élus, agents communaux, bénévoles, etc...) pour faire face à des cas d'événements majeurs dans divers domaines.

Il a enfin pour but l'information de la population sur les risques, la prévention et la protection...

L'élaboration d'un PCS n'est pas un aboutissement, mais la mise en place d'une organisation qui doit évoluer avec la commune et les changements qu'elle vivra. Le maire a donc pour responsabilité de le maintenir opérationnel sur sa commune. Aussi, il doit s'assurer de la mise à jour de ces informations.

### Réunion du SIVOS

La Rentrée des Classes

Comme chaque année, septembre signifie la fin des vacances et la rentrée des classes est toute proche. Si proche, que cette année, le 2 septembre exactement, les enfants reprenaient leurs cartables et le chemin de l'école.

L'effectif est en légère baisse mais le R.P.I. (Regroupement Péricolaire Intercommunal) compte 78 élèves.

Les classes de CE2, puis CM1 et CM2 sont à Guitinières et un instituteur et une institutrice enseignent les leçons à 37 enfants.

Les classes de maternelles (petite et grande section), le cours préparatoire (CP) et cours élémentaire première année (CE1) sont à Nieul représentent environ 40 bambins. Les cours sont assurés par deux maitresses suppléées de deux ATSEM (Agent Territoriale Spécialisé Ecole Maternelle).

Mr POTIER, président du S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunale à Vocation Scolaire) avait eu pour projet d'équiper les classes et les personnels des écoles de nouveaux matériels informatique et numérique pour un budget total de 16 000 euros, les demandes de subventions ont toutes été acceptées (80%).

Ainsi, bientôt, écoles et enseignants se verront dotés de quatre ordinateurs portables, trois tableaux numériques et une douzaine de tablettes supplémentaires



## Au Cimetière.....

Le cimetière est un terrain aménagé et fermé situé dans l'enceinte de la commune qui a pour but principal de proposer à tous un emplacement pour leur sépulture, une concession.

Une **concession** funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous achetez l'**usage** mais non le terrain.

### L'entretien des concessions

Le **propriétaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien**. Les tombes doivent régulièrement être nettoyées et entretenues. Il revient donc au propriétaire et à ses héritiers de faire régulièrement le point sur l'état du monument funéraire (tombes, caveaux, cavurnes).

Ce point ne doit pas être **négligé**, une concession abandonnée peut être reprise par la mairie après constat d'abandon.

### Cas d'abandon d'une concession

Le maire peut rappeler la famille aux obligations de nettoyage de votre concession.

Aussi, si rien ne change, la commune a la possibilité d'engager une procédure de reprise pour état d'abandon.

Cette procédure pourra être engagée à condition que la concession ait plus de 30 ans et que la dernière inhumation date d'au moins 10 ans.

Si ces conditions sont réunies, la mairie émet un procès-verbal de constat d'abandon.

La famille a alors **3 ans** pour intervenir.



**Dans le cimetière de Nieul, plusieurs concessions portent un panneau indiquant le constat d'abandon.**

**La famille ou les proches (propriétaires de ces concessions) sont invités à se manifester à la mairie au 05 46 48 19 63.**

En général, à Nieul, les concessions mesurent environ 3 m de long sur 1.40 m de large (1.20 m plus 10 cm de chaque côté), elles sont achetées pour une durée déterminée de 30 ans (16 €/m<sup>2</sup>) ou 50 ans (25 €/m<sup>2</sup>) mais aussi à perpétuité (50 €/m<sup>2</sup>).

## Chats libres...

M. le Maire a échangé récemment avec l'association « **le chat libre des 3 monts** » à propos de la question des chats libres ou errants. Comme dans toutes les communes, certains lieux sont victimes d'une prolifération de chats, avec les conséquences que



cela implique : maltraitance animale, dégradation de la faune, question sanitaire.

Pour rappel, **l'abandon de chats** peut aller jusqu'à **30.000 euros d'amende et deux ans de prison** – avis à ceux qui pourraient être surpris sur la commune à jeter des jeunes chats par la portière de la voiture, ou déposer lâchement un carton avec une portée : **tolérance zéro**.

**Quant à donner un chat non identifié (puce/tatouage), c'est 750 euros d'amende.**

L'année prochaine nous prévoyons au budget une somme servant à attraper, stériliser et identifier les chats, pour les relâcher (ou proposer à l'adoption si possible) ... telle que la loi nous l'impose.

## Place aux Associations

### Les Reinettes

Les Reinettes ont pour but, en cette fin d'année, de transformer Nieul dès le mois de novembre et de lui donner un air de fêtes...

Venez les voir et essayez donc de rentrer dans la salle des associations un lundi après midi, préparez vous à recevoir une bouffée de chaleur et de bonne humeur, c'est sûr, elle vous feront une place autour de la table.

Les Reinettes sont des fourmis, elles ont une imagination débordante et leurs créations sont sans limites. Elle travaillent et sont à l'aise avec tous types de matériaux.

Aujourd'hui encore, elles ont besoin de matières premières et elles sont en perpétuelles recherches de tous matériaux de récupérations et en ce moment, elles auraient besoin de bois, petites planchettes, cartons style boîte à chaussures, cônes de pins, reste de peintures de couleurs vives, pots de fleurs, rubans multicolores, branches de thuyas, branches de sapins etc.....

Contactez Irène au **06 98 66 30 96**.

Cette année, les Reinettes veulent changer le centre bourg avec leurs décorations pour que les passants ne le reconnaissent plus.



### Le club de Gymnastique

Enfin, après de longs mois de préparations, le club de Gymnastique de Nieul est en place.

Les adhérents sont entièrement satisfaits de ce que propose le club, ils pratiquent de la gymnastique dans une ambiance chaleureuse et avec bonne humeur.

Tous et toutes se réunissent pour deux séances hebdomadaires, les lundi soir de 19h15 à 20h15 et les jeudis matin de 10h30 à 11h30 à la salle multi activités (en hiver).

Contact et modalités au **06 77 46 13 77**.

## Comité des Fêtes

Assemblée générale du 10/09/2021

Parmi tous les membres présents à cette assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

### Bureau

<b>Président</b>	<b>Mr BRIEZ Michel</b>
<b>Vice présidente</b>	<b>Mme MARTINIERE Sylviane</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Mlle LANDRIT Charlène</b>
<b>Trésorière adjointe</b>	<b>Mme AVINIO Tiffany</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Mme BOULLE Anne-fleur</b>
<b>Secrétaire adjoint</b>	<b>Mr HELIS Alexis</b>

### Membres actifs :

Mr CHARTRAIN Karl
Mme GIRAUX Monique
Mlle DROUET Charlène
Mr GRIMARD Alain
Mme DRILLAUD Rolande
Mr HELIS Laurent
Mme MESURE Blandine

Une nouvelle réunion se tiendra le 05/11/2021 à 20h30, afin de définir la mise en place de divers projets d'animation.

Les soldes créditeurs étaient de **8195.16 €** (01.01.2021) et au 01.10.2021 le solde est de **7142.26 €**.

Peu de recettes, intérêts pour 34.01 € ainsi que des parts sociales pour 0.55 cents soit 34.56 €.

Coté dépenses, Assurance 130.06 €, Fleurs obsèques de Timéo 86.20 €, Cadeau Naissance d'Héloïse pour 100 € et Repas après l'assemblée générale pour 765.10 €. Soit (dépenses) 1081.46 - 34.56 (recettes) solde débiteur de **- 1046.90€**

Nous comptons un nombre encourageant de membres motivés, et nous les remercions. Aussi, ceux et celles qui souhaitent rejoindre cette équipe dynamique, ils/elles peuvent prendre contact avec les membres du comité.

Une de leurs premières animations prévues, un repas **le 27 novembre** prochain à **20h**, soirée **Poule au Pot**

**Réservation au 06 37 33 08 76** (Sylviane) **ou au 06 77 18 47 90** (Michel)

Cette assemblée s'est conclut par un pot de l'amitié afin d'encourager les échanges entre les nouveaux membres, résidents Nieulais et poursuivre les propositions d'idées de festivités.

A bientôt

## Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

L'A.C.C.A. se réjouit cette année de compter 71 chasseurs dont deux femmes dans ses rangs ainsi que de jeunes recrues.

Elle a quelques projets à réaliser en espérant que la covid puisse le permettre :

- Dans l'objectif de reconstruire, à partir d'introduction de gibier de qualité, des populations naturelles et exploitables par la chasse, des faisans mansouri, pourraient être lâchés. Aussi, pour accroître la population de cette espèce, il sera interdit de la chasser (tuer) pendant trois ans. En outre, seule une variété de faisan pourra être chassable. La décision finale de ce projet aura lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire, le **22 octobre 2021** (19h30) à la salle multi activités.



- Une chasse à courre aux sangliers est prévue le 5 février 2022 avec le Rallye DELOGE basé à Châteaumeillant (18 - Cher).
- Un repas festif courant juin
- Et enfin la construction d'une salle de venaison

En réponse à quelques particuliers qui voyaient des ossements dans les poubelles, la venaison à lieu chez un particulier, les os et les abats sont enfouis dans des sacs et recouvert de chaux sur ses terres et non dans une poubelle communale. En outre, l'ACCA a déposé plainte à la gendarmerie pour dégradations (sciage) sur les miradors. Pour infos, ces **malveillances peuvent s'avérer dangereuses pour la sécurité** des chasseurs et **l'intégrité physique de leur personne**.

Les membres de l'A.C.C.A. espèrent voir le projet sur cette salle aboutir et ils souhaitent tous que cette dernière débute en début d'année prochaine.

L'A.C.C.A. remercie également tous les agriculteurs qui nous permettent de chasser sur leurs terres.

Elle vous prie de l'excuser aussi sur certains désagréments causés tels que des nuisances sonores, lors de nos regroupements pour les plans de chasse (jusqu'à présent, ils avaient lieu au stade, mais à compter du 16 octobre, ils auront lieu à la salle associative).

L'A.C.C.A. remercie toutes les personnes qui sont allées manifester à Mont de Marsan le 18 septembre pour que nos traditions puissent être maintenues et perdurent. Elle remercie également les personnes qui n'ont pas chassé solidairement cette journée là. Tous ensemble, acteurs de notre ruralité ! Merci pour votre implication.

**Que Saint Hubert veille sur nous !**

La présidente,

**Maïté BAUDRY**



## Avez-vous entendu parler de Transition énergétique ?

### D'énergies Renouvelables ?

La **transition énergétique** désigne une modification profonde des modes de production et de consommation de l'énergie. C'est l'un des volets de la transition écologique.

La transition énergétique comprend une réduction de la demande en énergie allée à une amélioration de la performance des bâtiments et des technologies, ainsi qu'une transition comportementale et sociotechnique.

Suite au Grenelle de l'Environnement, un débat fut lancé en 2012 pour aboutir à une loi (2015). Ses enjeux sont de :

- ⇒ Réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.
- ⇒ D'évoluer vers un système énergétique moins centralisé (abandon progressif de l'énergie nucléaire).
- ⇒ D'évoluer vers une moindre consommation d'énergie (indépendance énergétique).
- ⇒ Protéger la santé publique.
- ⇒ Assurer des emplois plus locaux, mieux répartis et moins délocalisables.

Il s'agit donc notamment de **passer d'énergies dites « fossiles »** (pétrole, gaz, charbon), polluantes ou jugées dangereuses (nucléaire) à des **énergies propres et sûres**, telles que notamment l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et marémotrice.

La **biomasse** (origine végétale) est intégrée au mix énergétique pour réaliser cette transition.

Cependant, il faut raisonner en d'autres termes que ceux de nos émotions ou de nos souvenirs en matière de bois et forêts. Contrairement aux idées reçues, **la forêt augmente sa surface de 0.7% chaque année !!!**

La forêt peut se régénérer naturellement et vivre sans intervention humaine. Cependant, le travail des forestiers lui permet de s'étendre, de conserver sa biodiversité et de stocker du carbone.

En effet, lorsque la forêt vieillit, elle se fragilise et devient plus sensible aux maladies et aux intempéries.

Quand un arbre meurt, il rejette le carbone qu'il a stocké durant toute sa vie.

La **Gestion** de la forêt doit être perçue différemment, la plantation d'un hectare de bois taillis permet d'exploiter le bois tous les trente à quarante ans (acacias), un peu plus pour le chêne (énergie renouvelable) et génère en moyenne 400 stères de bois sur ce laps de temps (environ 200 tonnes).

La coupe de bois est donc **nécessaire** car elle permet à la forêt de conserver ses caractéristiques environnementales tout en produisant les ressources nécessaires à la filière.

Sauf qu'en matière d'abattage, on ne fait pas tout et n'importe quoi ! **Les coupes « rases » sont rigoureusement encadrées** et toutes les parcelles (supérieures à un hectare en Charente Maritime) soumises à l'abattage doivent faire l'objet de démarches administratives complexes.

Aussi, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) peut aider les propriétaires privés dans les démarches de **Gestion Durable**.

La commune de Nieul s'étend sur une surface 2286 hectares (ha), dont environ 600 ha de taillis et bois. Comme vous avez pu le constater, il y a eu l'hiver dernier et il y en aura d'autre l'hiver prochain des coupes de bois. Cela dit, les surfaces coupées représentent un pourcentage très faible, de l'ordre de 2% de la surface totale de ces bois et taillis. Il a du être abattu l'hiver dernier environ 2000 stères de bois soit environ 1000 tonnes.

Ces surfaces vont être aménagées et replantées de diverses essences, acacias et pins maritimes principalement.

Aussi, cette biomasse est utilisée de façon optimale. Presque à chaque essence sa destination, ainsi le châtaignier et une partie des chênes est transformée en bois de chauffage (bûches), l'autre partie des chênes, quant à elle, servira dans le bois d'œuvre. Le pin maritime est destiné au sciage (planches) ou à la pâte à papier, l'acacia sera taillé en piquets ou au broyat, les autres essences seront broyées en copeaux pour des chauffages collectifs. Dans le bois, rien ne se perd, tout se transforme, même la sciure est valorisée, on la retrouvera ainsi en pellets ou granulés de bois pour alimenter les chauffages individuels....

En 2016, la commune de Nieul s'est dotée d'une chaudière à granulés (pellets) pour le chauffage des écoles, la cantine, l'Apic et la salle des fêtes. Pour chauffer un tel volume (2000 m3), elle consomme environ 10 à 12 tonnes de pellets (granulés) soit environ 30 stères pour son chauffage.

L'équivalence, 1 T de pellets correspondrait à environ 2.7 stères de bois, 500 litres de fuel ou encore à 400 kg de propane.



#### Le Chêne

Nom Latin.....**Quercus**  
 Famille..... **Fagacées**  
 Fruits ..... Glands

#### Le Châtaignier

Nom Latin ..... **Castanea**  
 Famille ..... **Fagacées**  
 Fruits ..... Châtaigne

#### Le Frêne

Nom Latin..... **Fraxinus**  
 Famille.....Oléacées  
 Fruits ..... **Samares**

#### La Vergne

Nom Latin ..... Alnus Glutinosa  
 Famille ..... **Bétulacées**  
 Fruits ..... **cône**

#### Acacia

Nom Latin..... Acacias  
 Famille..... **Fabacées**  
 Fruits .....**Gousses**

#### La Ronce

Nom Latin.... Rubus Plicatus  
 Famille..... **Rosacées**  
 Fruits ..... Mûres

#### L'Ajonc

Nom Latin.....**Ulex**  
 Famille..... **Fabacées**  
 Fruits .....Gousses

#### Le Houx

Nom Latin..... **Ilex**  
 Famille... Aquifoliacéae  
 Fruits .....Drupes



Je m'appelle :

**MARIE**

**Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité !...**

**Un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté....!!!**

(Winston Churchill)

**Tout ces insectes sont au jardin !**

**Saurez vous les reconnaître ?**

**Tous ont une petite histoire, ils vont vous la conter !**

Ma larve est un gros ver blanc avec des petites pattes jaunes, elle se nourrit de racines... elle est souvent confondue avec la larve du Cétoine...



Qui suis-je ?



Je m'appelle :

**Le Lucane**

Pourquoi m'appelle t on aussi Cerf Volant ?

On me confond souvent avec une guêpe, pourtant je suis un coléoptère :



Je suis un **Syrphe** et comme l'abeille je suis ???



Je suis le **Grillon** !

Je suis cousin avec le criquet... Cri-Cri, vous avez dû entendre ce bruit déjà... Quelles sont les parties de mon corps que je frotte l'une contre l'autre ?

En patois, on me nomme Beurghot, je suis le **Frelon européen**...



Je suis un super prédateur, souvent celui qui suit me sert de repas !!!



Je suis de la famille des **Coléoptères**. Souvent, je pousse devant moi une petite boule de matières.... Qui suis-je ?

Je m'attaque aux pommes de terres... Je suis le

**Doryphore** !

Je suis arrivé par bateau et j'ai accosté dans un port : **Lequel** ?

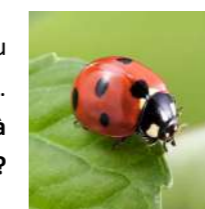


Je suis l'**Abeille**....

Pollinisateur par excellence, sans mon action plus de fruits.... On m'a domestiqué depuis longtemps pour un excellent produit naturel : le ????

Je suis la **Coccinelle** ! Très utile au jardin, je me nourris de pucerons...

**Pourquoi m'appelle t on la bête à Bon Dieu ?**



Je dois être l'insecte le plus poilu... Très utile, je suis un excellent pollinisateur. Je butine de fleur en fleur ! Une idée tenace veut que je sois le mâle de l'abeille mais je suis une espèce à part entière : Je suis ???